
Echanges commerciaux entre la France et la Namibie en 2024

**NAMIBIE**

Affaire suivie par Jade Plancke

Visa : Claire Jolly

Pretoria, le 30 juin 2025

Ambassade de France d’Afrique du Sud

Service économique de Pretoria

Après six années consécutives de croissance, les échanges commerciaux entre la France et la Namibie ont reflué en 2024 (-20%), pour atteindre 226 M€. Cette baisse s’explique principalement par une réduction de nos importations (-24 %, à 189 M€), liée à une diminution des flux d’uranium (71 % du total), dans un contexte de repli des cours mondiaux et de reprise des approvisionnements en provenance du Niger et du Kazakhstan. Les exportations françaises vers la Namibie ont en revanche progressé (+14 %, à 37 M€), portées par une augmentation des ventes de matériel de transport. Malgré cette dynamique, le déséquilibre de notre balance commerciale persiste (déficit de 152 M€). Bien que la Namibie demeure un partenaire commercial marginal en termes de volumes (145ème client, 90ème fournisseur), elle conserve une importance stratégique pour notre sécurité énergétique. Elle est en effet notre 3ème fournisseur d’uranium naturel, représentant 18 % de nos importations en valeur. Cette position devrait se renforcer dans les prochaines années, notamment grâce à la relance attendue de la mine de Trekkopje par le groupe français Orano.

1. **Les exportations françaises vers la Namibie ont progressé pour la sixième année consécutive en 2024 (+14%), pour atteindre le niveau record de 37 M€.** Le flux se distingue ainsi par son dynamisme, nettement plus marqué sur l’année que celui des exportations françaises vers l’Afrique subsaharienne (+1,2 %) et au niveau mondial (-1,6%). Cette progression s’explique d’abord par :
	* Le fort rebond des exportations de « matériel de transport » (+1273 % à 9,4 MEUR, soit une contribution positive de 27 points à la croissance des exportations), traduisant le retour des échanges dans le secteur aéronautique (ventes d’avions et autres véhicules aériens, ainsi que des pièces détachées), après une année 2023 décevante.
	* Le rebond des exportations de « produits chimiques, parfums et cosmétiques » (+77,7 %, à 7,5 MEUR, soit une contribution positive de 10,1 points à la croissance des exportations), ainsi que la progression des ventes de « produits agroalimentaires » (+253 %, à 1 MEUR, contribuant positivement à hauteur de 2,2 points).

À l’inverse, les exportations françaises ont reculé dans plusieurs catégories, notamment celle des « équipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques » (-24 %, à 13 MEUR, soit une contribution négative de 12,5 points à la croissance des exportations), en lien avec une baisse des exportations de « machines industrielles et agricoles, machines diverses » (-26 %, à 9 MEUR, soit une contribution négative de 10 points), qui avaient fortement progressé en 2023.

1. La structures des exportations françaises vers la Namibie a connu une évolution marquée en 2024. Bien que le poste « équipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques » (moteurs, transformateurs, machines et équipements d’usage général) conserve la première place, il n’a représenté que 35,5 % des flux (proche de sa moyenne historique – 35,7% entre 2018 et 2022), alors qu’il avait représenté plus de la moitié des exportations (53,1 %) en 2023. Le poste « matériel de transport » se hisse quant à lui à la deuxième position, représentant 25,2 % du total, contre seulement 2,1 % en 2023. Les « produits chimiques, parfums et cosmétiques » (notamment les agents de surface organiques et les réactifs de laboratoire) continuent de reculer (troisième poste d’exportations en 2024, alors qu’il figuraient en deuxième position en 2023 et à la première place en 2021), malgré une hausse des ventes en valeur et en pourcentage des exportations (20 %, contre 13 % en 2023).
2. La Namibie reste un débouché marginal pour les produits français. En valeur, le pays se classe au 145ème rang des clients de la France (sur un total de 235 pays) et le 33ème en Afrique subsaharienne. La France est également un fournisseur marginal pour le pays (le 20ème au niveau mondial et le 7ème en Europe, avec une part de marché de 0,6%, selon des données de 2023 – les dernières disponibles). La Namibie reste en effet largement dépendante de son voisin sud-africain pour ses approvisionnements, qui représentent 35,7% de ses importations.
3. Dans le même temps, les importations françaises en provenance de Namibie, qui avaient atteint un pic en 2023, ont reculé (-24,5 % en 2024, à 189 MEUR). Elles ont toutefois plus que triplé sur les cinq dernières années, soulignant l’ampleur de la progression observée sur la période malgré ce repli récent. L’évolution constatée en 2024 s’explique principalement par :
	* La baisse des importations françaises de « produits métallurgiques et métalliques » (-27,1 %, à 135 MEUR, représentant une contribution de 20 points à la contraction des importations), catégorie composée quasi exclusivement d’uranium naturel. Pour rappel, il convient de distinguer deux types d’importations françaises d’uranium : (i) les composés d’uranium naturel, matière première brute, et (ii) l’uranium enrichi, destiné à un usage industriel, provenant majoritairement des Pays-Bas (premier fournisseur avec 45 % des importations françaises en 2024, soit 205 M€), suivis de la Russie, de l’Allemagne et des États-Unis. En 2023, les difficultés de production au Kazakhstan ainsi que le coup d’État militaire survenu au Niger en juillet avaient provoqué une baisse marquée des importations en provenance de ces deux pays, entraînant par ricochet une hausse significative des achats d’uranium en provenance de Namibie. La baisse constatée en 2024 s’explique donc en partie par un rééquilibrage des approvisionnements en faveur des fournisseurs historiques de la France.
	* La diminution des importationsfrançaises de « produits agroalimentaires » (-18,2 %, à 36 M€, soit une contribution de 3 points à la contraction des importations), de « produits manufacturés divers » (-17,3 %, à 7,5 M€, soit une contribution d’un point à la contraction – principalement diamants et pierres précieuses), ainsi que de « produits chimiques, parfums et cosmétiques », composés à 95 % de charbon de bois (-21,3 %, à 6,9 M€, soit une contribution d’un point à la contraction).

À l’inverse, on peut noter une hausse des importations de « produits pétroliers raffinés et coke » (+96,1 %, à 0,008 M€), ainsi que de « machines industrielles et agricoles, machines diverses » (+648 %, à 0,03 M€), dont l’impact reste toutefois relativement neutre, compte-tenu des faibles montants en jeu.

1. La structure des importations françaises en provenance de Namibie demeure largement dominée par l’uranium (« produits métallurgiques et métalliques »), qui a représenté 71 % des flux en 2024, confirmant une tendance haussière observée ces dernières années (50 % en 2022 et une moyenne de 44,4 % sur la période 2018-2022). Pour rappel, la Namibie figure parmi les principaux producteurs mondiaux d’uranium naturel (troisième ou quatrième rang selon les années). L’économie namibienne devrait par ailleurs renforcer ses flux vers la France à moyen terme, Orano ayant annoncé son intention de relancer la mine de Trekkopje – un projet d’extraction situé dans le centre-est du pays, initié en 2011 puis mis à l’arrêt dès 2012 en raison de la faiblesse des cours mondiaux. Les « produits des industries agroalimentaires », composés très majoritairement de poissons pélagiques transformés, conservent leur deuxième position, avec une part de 19 %. Enfin, les « produits manufacturés divers » (diamants et pierres précieuses) se maintiennent à la troisième place, avec une part relativement stable de 4 %.
2. La Namibie est un fournisseur marginal de la France, toutefois stratégique pour son approvisionnement en uranium. En 2024, le pays se classait ainsi au 90ème rang de nos fournisseurs (le 11ème en Afrique sub-saharienne). Il a toutefois été notre 3ème fournisseur d’uranium naturel sur la période, avec 18% du total en valeur (2ème fournisseur avec 25% en 2023). La dépendance de la France à l’uranium namibien reste donc élevée.
3. Le déficit commercial structurel entre la France et la Namibie a diminué de 30 % en 2024, s’établissant à 152 M€. Cette réduction met fin à cinq années consécutives de hausse. Le déficit s’explique principalement par le déséquilibre des échanges commerciaux : les importations françaises sont concentrées sur les matières premières, principalement l’uranium, tandis que le marché domestique namibien reste particulièrement restreint, avec une population de seulement 3 millions d’habitants. Les exportations françaises dépendent donc largement de la conclusion de grands contrats (comme les canalisations en fonte en 2021) et sont davantage sujettes à la volatilité. Elles pourraient cependant bénéficier des projets d’exploration pétrolière menés par TotalEnergies dans le pays dans les années à venir.

**Thibault DORNON**

ANNEXE 1 : Commerce bilatéral entre la France et la Namibie entre 2015 et 2024 (en MEUR)

ANNEXE 2 : Principales exportations françaises à destination de Namibie en 2024 par produit (Douanes françaises, 2025)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Produits**  | **% du total** | **Evolution (en %)**  | **Montant (MEUR)** |
| **Equipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique** | 35,5% | -23,5% | 13,2 |
| **Matériels de transport** | 25,2% | 1273,3% | 9,4 |
| **Produits chimiques, parfums et cosmétiques** | 20,2% | 77,7% | 7,5 |
| **Sous-Total**  |  |  | **30,0** |

ANNEXE 3 : Principales importations françaises en provenance de Namibie en 2024, par produit (Douanes françaises, 2025)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Produits**  | **% du total** | **Evolution (en %)**  | **Montant (MEUR)** |
| **Produits métallurgiques et métalliques (uranium)** | 71,1% | -27,1% | 134,7 |
| **Produits des industries agroalimentaires (IAA)**  | 19,1% | -18,2% | 36,2 |
| **Produits manufacturés divers (diamants)** | 3,9% | -17,3% | 7,4 |
| **Sous-Total** |  |  | **178,3** |

ANNEXE 4 : Echanges bilatéraux entre la France et la Namibie– en EUR (Douanes françaises, 2025)

 